



Procès-verbal - SCCV - séance des Chorales de la Région Est
Samedi 27.10.2018
Ancien Collège d'Antagnes

Présidence : Mary Chabloz
Secrétaire PV : Nadine Joseph

Présents : L'Aurore d'Antagnes (société invitante), Union Chorale LTDP, La Chanson des Resses Yverne, L'Echo des Tours Leysin, La Chanson des Roseaux Roche, L'Helvétienne Aigle, La Jeune Harmonie Chernex

Absents : Couleur Vocale Corsier-Vevey, Le Pèlerin Chardonne, Association Chorale Glion-Roche-Villeneuve, La Chanson de Montreux, Le Chœur d'Oratorio Montreux
Roland Demiéville, Commission de musique.

Ordre du jour

1. Accueil - présences
2. Approbation du PV du 21 octobre 2017
3. FestiMusiques à Moudon, les 8 et 9 juin 2019
4. SUISA - Partitions SCCV
5. Avantages SCCV
6. Prochaine Fête Cantonale à Gland en 2021
7. Dootix
8. Propositions individuelles et divers

* * *

1. Accueil - présences

Mary Chabloz, présidente, ouvre la séance à 09h45. L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

Mary remercie l'Aurore d'Antagnes de nous accueillir, salue les membres présents et constate l'absence de Roland Demiéville qui devait intervenir au nom de la Commission de musique.

Le PV est tenu par Nadine Joseph, membre de l'Union Chorale de La Tour-de-Peilz.

Mary donne la parole à René Vuadens qui nous présente l'Aurore. Son âge : 75 ans. Chœur mixte qui interprète également théâtre et opérettes. La Commune met gracieusement la salle à disposition du chœur, 3 mois avant le spectacle, ce qui est très apprécié. Comme beaucoup de chœurs, il manque des voix d'hommes. En revanche 2 soprani ont rejoint l'effectif récemment.

Mary remercie René pour ces informations.

En ce qui concerne l'effectif de la SCCV Région Est, 7 chœurs sont aujourd'hui présents. 5 chœurs sont absents - non excusés (voir liste ci-dessus). Mary annonce que deux de nos plus anciennes sociétés ont dû mettre un terme à leur activité chorale, faute de combattants : L'Echo des Pléiades de Blonay et le Forestay de Chexbres. Nous regrettons beaucoup leur disparition.

2. Approbation du PV du 21 octobre 2017

Le PV de 2017 est mis en discussion. Il n'y a pas de remarque. Le PV est adopté avec remerciements.

3. FestiMusiques à Moudon les 8 et 9 juin 2019

Selon la rotation avec nos amis d'A Cœur Joie, la SCCV prendra en charge la buvette des chanteurs le samedi 8 juin 2019. Comme chaque année, nous avons besoin de bénévoles. Vous pouvez m'annoncer vos disponibilités. Cette année au mois de juin, les chorales SCCV étaient bien présentes : La Récréation de Morges, La Voix des Campagnes de Thierrens, La Chanson des Roseaux Roche. Merci à eux pour leurs présence et prestation.

Je vous incite à vous inscrire. Ce festival est aussi le vôtre ! C'est une belle occasion de fraterniser, de chanter et d'écouter des musiciens et chanteurs d'autres horizons. Voir le site Internet pour tout autre information.

Il n'y a pas de questions.

4. SUISA - Partitions SCCV

Mary rappelle aux sociétés de déclarer les œuvres interprétées dans l'année à la SUISA. **Délai au 30 novembre de chaque année.** Lors de concerts, le/les « bis » doivent également être déclarés ! Pour ce faire, aller sur le site avec votre N° de Chœur et mot de passe. En cas de perte de vos codes d'accès, vous pouvez les retrouver chez sccv@usc-scv.ch ou 062 824 54 04 (Unisson de Mai 2016 N° 77). Rappelons que tout travail mérite salaire donc : merci pour nos compositeurs/auteurs !

Il n'y a pas de questions.

5. Avantages SCCV

Pourquoi faire partie de la SCCV ? C'est une question qui a été posée à plusieurs reprises. Mary donne lecture des points suivants :

- Les chœurs d'hommes et de dames peuvent cette année commander une partition de leur choix et nous transmettre la facture. Les partitions de 4 pages coûtent environ Fr. 3.70, celles de 2 pages Fr. 2.80.
- L'an prochain, l'action sera en faveur des chœurs mixtes !
- Lors de l'année de la Fête Cantonale, une partition sera offerte à toutes les sociétés SCCV comme chœur d'ensemble.
- Jusqu'à présent, les cartes de fête étaient au même prix pour tout le monde : lors de la prochaine édition à Gland en 2021, nous avons décidé de privilégier les chorales membres de la SCCV. Les chorales de l'Est vaudois apprécient !
- La cotisation SUISA est comprise : nous vous rappelons que vous pouvez chanter autant de fois vos partitions sans verser plus à la SUISA ! Votre unique souci est de remplir le formulaire avant le 30 novembre, mais il est possible de le faire en ligne toute l'année. Attention : l'USC facture le travail de la secrétaire qui doit réécrire vos informations si vous l'envoyez par écrit !
- Adhésion à l'USC : interlocuteur fédéral.
- L'appartenance cantonale est un élément fédérateur.
- Les cotisations des choristes qui font partie de plusieurs chœurs sont diminuées.
- Tarif préférentiel pour les participants SCCV aux ateliers.
- Journal « En Chœur à l'Unisson » gratuit avec la quantité qui convient à chaque société : les sociétés non-SCCV devront payer un abonnement de Fr. 20.-- par année pour continuer de recevoir le journal « A l'Unisson », à compter du 1^{er} janvier 2018.

Ouverture de la discussion : Hugues Baud déclare qu'il faudrait également citer les inconvénients. Crescendo ont démissionné parce qu'il faut sortir de l'argent (18.-- par chanteur).

Mary rappelle que cet argent est réparti comme suit : SCCV 6.95 ; SUISA 5.05 ; USC 6.--.

Si les associations, dont la SCCV qui a été le moteur, n'existaient pas, **il n'y aurait pas** :

- de soutien de l'Etat de Vaud à la formation des directeurs et des chanteurs
- de financement des concerts avec orchestres
- de soutien à la création.

L'USC a été déterminante dans la réussite récente de la votation populaire fédérale pour le soutien à la musique qui permettra de consolider ces soutiens étatiques. »

René Vuadens déclare que leur société a reçu par deux fois une jolie somme d'argent de la SCCV pour des créations et le tirage au sort, lors d'une assemblée des délégués, leur a été favorable pour l'achat de partitions.

La discussion n'est plus demandée.

6. Prochaine Fête Cantonale à Gland en 2021.

Sur le plan musical, Mary ne peut donner d'information complémentaire. Ce point aurait dû être développé par Roland.

Plus généralement, Mary annonce que Gérald Cretegny, président du comité d'organisation, a commencé la prospection auprès des grosses entreprises de la région.

5 sociétés organisatrices : 4 SCCV + 1, à savoir :

- L'Alouette de Bursins - Chantevigne de Mont-sur-Rolle, Le Chœur du Léman de Coppet, La Récréation de Morges, le Chœur Mixte de Gland Le Chêne (non SCCV).

Apparaîtra bientôt l'identité visuelle (logo).

Une réunion est prévue en novembre avec les organisateurs de la FCCV17 d'Echallens : il est important que le passage du flambeau se passe bien !

Les compositions de 50' vont être commandées à des musiciens et auteurs de texte prochainement : des accords oraux ont déjà été donnés.

Une question se pose : l'avenir de la lecture 5'.

Après la prochaine Fête Cantonale 2021, il faut s'attendre à quelques départs dans les instances dirigeantes de la SCCV, ce qui est normal. Le renouvellement est nécessaire et bon pour toute société.

Mary annonce qu'un atelier est en préparation : une œuvre a été commandée à Jean-François Michel et Patrick Charles, en hommage à Monsieur Dupertuis, ancien président SCCV (don de Fr. 25'000.-- qui ne suffira hélas pas...)

René demande s'il sera possible de participer aux deux (cantonale et atelier ???). La réponse est probablement positive. Ce fut le cas lors de la FCCV17 d'Echallens avec la Messa di Gloria de Puccini.

Mary donne les dates de la prochaine Fête Cantonale : 1^{er} et 2 mai ; 8 et 9 mai à Gland. A relever qu'il serait souhaitable que les choristes participent aux deux week-end agendés. Chacun s'accorde à dire que c'était encore le cas il y a quelques années mais l'âge se faisant désormais sentir, les choristes se déplacent principalement pour la prestation de leur chœur.

7. Dootix

Mary donne l'information suivante :

Suite à une séance via les 7 Grands et après de longues réflexions, le comité SCCV a décidé, malgré un effort financier important, d'acquiescer ce logiciel :

- nombreuses heures passées à contrôler tous les fichiers
- le fichier des membres exige d'être remanié
- le prix des envois des journaux est important
- la Fête fédérale des musiques à Montreux a utilisé ce logiciel, de même que la Fête du Blé et du Pain.

De l'avis des utilisateurs, il a entre autres, beaucoup simplifié la gestion des bénévoles.

Qu'est-ce que Dootix ?

- Il s'agit d'un logiciel pour une gestion simple et efficace et sur mesure des besoins de la SCCV, de ses membres et de la comptabilité.
- Ce système informatique facilite la gestion de tous les membres de la SCCV, en incluant la facturation de leurs cotisations.
- Dans le cadre du développement et du maintien en ligne du système, la Société a recours à plusieurs partenaires (hébergeur, fournisseur de SMS, MailChimp, fournisseur Internet...)

- Une sauvegarde automatique du contenu complet de la plateforme (fichiers et bases de données) a lieu toutes les 12 heures sur un système distant.
- Pour l'instant, la SCCV s'emploie à trier les documents afin de les transmettre à Dootix (fichier des membres - fichiers des sociétés...)
- Investissement financier : CHF 5'000.-- à la signature du contrat ; CHF 5'770.--(yc TVA) à fin septembre. Le solde CHF 10'770.-- à fin janvier 2019.
- Rappel : votre Comité n'a pas pris cette décision facilement : de nombreuses réflexions ont été nécessaires. Le comité ayant la possibilité de dépenser CHF 10'000.-- par année sans passer par l'AD, nous avons utilisé cette compétence en 2018 et 2019. »

L'assemblée prend acte de cette décision. Mary précise que chaque société pourra gérer ses membres de manière autonome depuis son portail personnel : changement de statut, ajout, suppression et/ou modifications.

8. Propositions individuelles et divers

Mary donne les informations suivantes :

- Frédy Henry a encore des Chansonniers bleus pour les Chœurs d'hommes. A commander par mail. La Jeune Harmonie de Chernex est intéressée. Tél. 021/869.95.00 - mail : office@fredyhenri-editions.ch
- Prochaine Assemblée des Délégués de la SCCV : dimanche 24 mars 2019 à Renens (notre fidèle Chœur de dames de Renens se lance dans l'aventure !)
- Fête fédérale de chant : la prochaine est prévue en 2022 à Gossau, St-Gall.
- A l'Unisson paraît 2 fois par année (mars et septembre). La rubrique **Un chœur, un projet** est à votre disposition. Profitez de faire part de vos activités : projet d'anniversaire ou autre. Quant à la lettre d'information paraissant en mai et novembre, merci de la diffuser par mail à vos membres.
- Délégué pour notre région : une deuxième personne devrait être nommée pour seconder Mary. Si quelqu'un est intéressé, merci de la contacter !

Informations diverses :

- | | |
|---|--|
| - Chœur d'Hommes Chernex-Montreux
Ensemble vocal bis
« Hommage à Nicolaï Schlup » | } Di 02.12.18 Eglise St-Martin Vevey 20h00
Ma 04.12.18 Salle Paderewski Lausanne 20h00 |
| - L'Aurore Antagnes
Le Jardin d'Alphonse, comédie de Didier Caron | Janvier 2019 Portes Rideau
Ve 11/18/25 18h00 20h00
Sa 12/19/26 18h00 20h00
Di 20/27 16h00 17h00 |
| - 3 Chœurs /1 Cœur
La Gentiane, Verbier
La Chanson des Resses, Yvorne
La Lyre, Saxon | } Ve 16.11.18 20h30 - Eglise de la Station, Verbier
Sa 17.11.18 20h30 - Salle la Rotzérane, Roche
Di 18.11.18 17h00 - Eglise Catholique, Saxon |
| - L'Echo des Tours
Concert de l'Avent | Ve 07.12.18 Les Diablerets
Di 09.12.18 Leysin |
| - L'Helvétienne, Aigle
Chorale invitée Le Rosey, Penthaz
Chorale africaine d'Aigle | } Di 16.12.18 17h00 - Cloître Aigle |
| - La Chanson des Roseaux, Roche
Programme à suivre | Sa 26.01.19 |

Anne-Lise demande s'il y a des chœurs d'ensemble prévus pour l'assemblée des délégués. Il s'agit de :

- Pour vivre encore
- Vive la vie
- La Moldau (superposable). Il est possible d'obtenir et d'imprimer gratuitement la partition sur le site « *chœur.ch* ». Sur la recherche, taper : *partition la Moldau*.
- Halleluia de Cohen, harm. de Huwiler (superposable).

Prochaine séance des Chorales de la Région Est

La séance est prévue samedi 9 novembre 2019

et sera organisée par La Chanson des Roseaux Roche (merci à elle).

Mot de la fin par Mary :

Les responsables du Comité cantonal et de la Commission de musique sont à disposition pour recevoir toute suggestion et avis de la part des Sociétés de la SCCV. Ils sont toujours à votre écoute.

Je vous remercie de votre présence et vous souhaite une excellente fin d'année dans vos chorales respectives. Merci à l'Aurore d'Antagnes pour son accueil café/croissant et l'apéritif.

La séance est levée à 10h30.

La présidente de séance :
Mary Chabloz

La secrétaire de séance :
Nadine Joseph